

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME

ARRÊTÉ RECTIFICATIF PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE POUR LES CADRES D'EMPLOIS DE CATEGORIE C Au titre de l'année 2025

Vu le code général de la fonction publique, et notamment ses articles L.132-10, L.522-4 et L.522-23 et suivants ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;

Vu le décret n°2007-913 du 15 mai 2007 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement ;

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ;

Vu l'arrêté départemental du 20 novembre 2024 relatif aux lignes directrices de gestion du conseil départemental de la Somme en matière d'avancements de grade et de promotions internes ;

Vu la délibération n°24.1.27 du 16 décembre 2024 déterminant les conditions d'avancement de grade des agents départementaux ;

Vu l'arrêté départemental du 24 décembre 2024 portant délégation de fonctions et de signature à Madame Sabine CARTON, 13ème Vice-présidente en charge des ressources humaines ;

Considérant que les tableaux annuels d'avancement de grade sont établis par la Présidente du Conseil départemental de la Somme ;

Considérant qu'il convient de rectifier l'erreur figurant sur l'arrêté n°2025-4521 en ce qui concerne la proposition de nomination de Monsieur Franck LARDINOIS au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe des établissements d'enseignement, dans la mesure où ce dernier figure sur l'arrêté portant liste d'aptitude pour l'accès au grade d'agent de maîtrise par voie de promotion interne au titre de l'année 2025 ;

Considérant qu'il convient également de rectifier l'erreur figurant sur l'arrêté n°2025-4521 concernant la proposition d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, dans la mesure où plusieurs agents ont obtenu l'examen professionnel et peuvent prétendre à une nomination dans ce grade à ce titre.

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté n°2025-4521, exclusivement en ce qu'elles sont relatives à l'avancement aux grades d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe des établissements d'enseignement et d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, sont substituées comme suit :

Avancement au grade de : adjoint technique principal de 1^{ère} classe des établissements d'enseignement au choix

	Nom Prénom de l'agent	Grade Actuel
1	LIPPENS FRANCOISE	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
2	HANCQ STEPHANE	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
3	BELLIER TONY	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
4	NEVEUX ANNIE	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
5	PROTIN ISABELLE	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
6	LANGLAIS RACHEL	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
7	JOSSE VALERIE	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
8	BOITEL CHRISTIAN	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
9	LECOMTE MURIELLE	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
10	SIGER BENEDICTE	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
11	DUPONT BENEDICTE	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
12	FOURNET BETTY	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
13	PRINGARBE LINDA	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
14	FOURNIER CATHERINE	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
15	SOYEZ LAURENCE	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
16	DUDEK SABINE	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
17	TISON SEBASTIEN	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
18	FRANCHETTE DELPHINE	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
19	WALKER LIDWINE	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
20	CARBONNIER MARYVONNE	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
21	COSSIN EMILIE	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
22	MACHY LAURENT	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
23	POULAIN CORINNE	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe

24	HEMERY CHRISTELLE	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
25	POULET SOPHIE	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
26	BACON LAURENCE	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
27	CANFIN GEOFFREY	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
28	CARETTE JOELLE	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe
29	RARAUX LAETITIA	Adjoint technique des établissements d'enseignement principal de 2ème classe

Parts respectives des femmes et des hommes			
	Femmes	Hommes	Total
Agents promouvables *	45	15	60
Agents proposés à l'avancement	23	6	29

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Avancement au grade de : adjoint technique principal de 2^{ème} classe par voie de l'examen professionnel

	Nom Prénom de l'agent	Grade actuel
1	DELGUSTE MORGAN	Adjoint technique territorial
2	WADOUX GERALD	Adjoint technique territorial
3	RAINGARD GREGORY	Adjoint technique territorial
4	DEBRIE JEROME	Adjoint technique territorial
5	NOEL THOMAS	Adjoint technique territorial

Avancement au grade de : adjoint technique principal de 2^{ème} classe au choix

	Nom Prénom de l'agent	Grade actuel
6	HECQUET CLAUDE	Adjoint technique territorial
7	TREMUTH CHRISTOPHE	Adjoint technique territorial
8	MAILLET CYRIL	Adjoint technique territorial
9	ROUSSEL FRANCOIS	Adjoint technique territorial
10	FOUQUET JEROME	Adjoint technique territorial
11	DIF MICHEL	Adjoint technique territorial
12	RICHARD CHRISTOPHE	Adjoint technique territorial
13	SAC EPEE VINCENT	Adjoint technique territorial

Parts respectives des femmes et des hommes			
	Femmes	Hommes	Total
Agents promouvables *	2	21	23
Agents proposés à l'avancement	0	13	13

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté n°2025-4521 demeurent inchangées.

Article 3 : Le tableau d'avancement prend effet au 1^{er} août 2025.

Article 4 : Une copie du présent arrêté fera l'objet d'un affichage ainsi que d'une publication sur les sites internet et intranet du Département de la Somme.

Article 5 : Le présent arrêté peut être contesté par recours gracieux devant la Présidente du Conseil départemental de la Somme ou par recours contentieux auprès du tribunal administratif d'Amiens au moyen de l'application informatique télérecours par le biais du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Amiens, le **31 JUIL. 2025**

Pour la Présidente et par délégation,
La vice-présidente en charge des ressources humaines



Sabine CARTON